

Connaissance ou Finance ? L'innovation

Synthèse

Forum l'esprit de l'Innovation II 26-30 septembre 2006

Serge Le Roux
Lab.RII - ULCO

Tenter de réaliser une synthèse de plus de 60 heures d'exposés et de discussions, d'apports produits par plus de 150 intervenants, réunis en 25 sessions lors des quatre journées du Forum, tient évidemment de la gageure.

La méthode choisie pour parvenir à, néanmoins, présenter une séance de synthèse scientifiquement valable, a cherché à dépasser cet obstacle :

- il a été demandé, dans un premier temps, à chacun des 25 responsables d'atelier de bien vouloir traduire, de façon très cursive, la teneur essentielle des débats ;
- sur cette base, on a ensuite procédé à un reclassement thématique ;
- le résultat de ce travail a été présenté à 5 grands témoins qui ont ainsi pu réagir, avec les participants du colloque présents dans la salle, à ce que l'on pourrait dénommer « les principaux enseignements du forum ».

1. Les conditions de conception et de mise en œuvre de l'innovation

Pour l'entreprise en demande d'innovation, il va d'abord s'agir de mobiliser les connaissances déjà existantes, et d'en opérer une sélection, processus qui suppose, pour être mis en œuvre, l'existence d'un noyau innovateur dans l'entreprise.

Les connaissances disponibles sont de deux ordres : celles extérieures à l'entreprise, les travaux de la recherche, dont il va falloir s'approprier les résultats ; mais aussi celles qui existent au sein même de l'entreprise, ses actifs culturels, ses savoirs expérimentaux, ses capacités d'expertise spécifiques, ses aptitudes à l'apprentissage...

La sélection, dans ce corps de connaissances, de celles qui vont être effectivement mobilisées par l'entreprise dans son processus d'innovation, est effectuée en fonction des critères de gestion dominants dans l'entreprise : recherche de rentabilité rapide, stratégie de plus long terme, croissance interne ou externe, innovation ou imitation...

La réussite d'une telle mise en œuvre dépend du bon accomplissement de chacune de ces deux phases, qui nécessitent, chacune différemment, une capacité à faire émerger une dynamique associant des éléments internes et externes à l'entreprise.

2. Les effets de l'innovation sur un corps social (une entreprise, une collectivité...)

L'innovation mise en œuvre, que le processus engagé atteigne ou non les objectifs prévus, modifie l'état des choses antérieur, soit en termes de ruptures avec ce passé (innovation générique) soit en termes d'évolutions (innovation incrémentale).

Dans les deux cas, l'entreprise est confrontée à des situations nouvelles, des transformations des relations d'équilibre entre ses différentes fonctions internes, dans ses rapports externes... qu'elle peut gérer en termes de risques (instabilité, inégalités...) et/ou d'opportunités (nouvelles relations sociales de production...).

Quoiqu'il en soit des analyses qui seront opérées et des projets qui seront élaborés, le besoin d'une nouvelle organisation devra être assumé, en matière de gestion interne et d'évolution/modification des outils utilisés, de financement, de management (rôle des compétences...) d'organisation, de motivation, de contrôle et de mesure du travail...

La capacité d'une entreprise (ou de toute autre institution) à analyser l'ensemble des effets, visibles ou prévisibles, produits par l'introduction d'un élément nouveau en son sein, et à en tirer habilement toutes les conséquences, constitue une garantie des performances ultérieures.

3. Les soutiens aux processus d'innovation

Si le processus d'innovation mis en œuvre dans une entreprise procède d'une décision interne, il n'en reste pas moins que des déterminations externes peuvent exercer une influence préalable favorisant le déclenchement du processus.

La première de ces influences est, bien évidemment, celle du marché, des signaux qui sont ainsi envoyés à l'entreprise en termes d'acceptation de ses produits et de ses prestations, de prix, de qualité de service, mais aussi en termes de capacité de financement, de plus ou moins grande facilité à mobiliser les moyens nécessaires à l'innovation.

Une seconde source d'innovation réside dans la puissance publique, en particulier dans les moyens et les orientations données à la recherche, à la formation, les diverses possibilités incitatives qui sont introduites dans le champ décisionnel des entreprises, les procédures d'accompagnement.

La capacité d'une entreprise à mobiliser l'un et l'autre de ces soutiens à l'innovation, que ce soit en termes d'impératif ou d'opportunité et aussi de mise en convergence, de rapprochements, forme un élément essentiel de distinction dans les parcours de performance.

4. La modification des rapports aux territoires

Les échelles de production tendent à se différencier, du « micro-local » où s'effectuent les interventions institutionnelles et où se forment les capacités de travail, à « l'extra-global », où se réalisent les stratégies générales des entreprises.

L'innovation peut modifier le rapport des entreprises à ces diverses catégories de territoires, en faisant diverger les évolutions actuelles et futures des histoires économiques et sociales construites jusqu'alors, en changeant les conditions de localisation des activités productives (soit par déplacement, soit par disparition du principe de localisation physique).

Le territoire est aussi le croisement, constamment déconstruit, entre les stratégies des firmes, pour qui les territoires sont des ensembles de ressources, mis en concurrence entre eux par rapport aux attentes des entreprises, et les interventions des institutions, qui cherchent le maintien d'une certaine harmonie entre le social et l'économique.

L'innovation rend obsolètes les harmonies constituées et contraint les acteurs à reconstruire des voies possibles de viabilité pour des combinaisons progressives permettant de répondre aux tendances divergentes des pratiques des entreprises et des institutions locales.

5. Le rôle du système économique

Tout comme elle se déroule dans un contexte historique et géographique déterminé, qui peut en influencer ses contenus, l'innovation est sensible au système économique dans lequel évoluent les entreprises et les institutions.

Les débats anciens sur les valeurs respectives de la concurrence et de la planification sont toujours d'actualité et traversent, de fait, tous les processus d'innovation, ceux-ci évoluant constamment entre la prise en compte des besoins sociaux (marché des biens et services) et celle des impératifs de rentabilité (marché des capitaux).

Ceci posé, il semble que des refontes doctrinales s'avèreraient nécessaires, pour mieux comprendre les caractéristiques actuelles des processus innovateurs, soit en reprenant des thèses déjà établies (« les externalités » de Pigou ou « l'atmosphère industrielle » de Marshall) soit en investiguant de nouveaux champs de recherche, comme celui de l'éthique par exemple.

L'innovation dans les faits appelle des innovations dans la pensée. S'il s'agit là d'une invitation normale pour le monde de la recherche, il reste que la mise en œuvre effective de programmes de ce type rencontre maints obstacles ; mais, bien sûr, ce défi doit être relevé.

Colloque international, le Forum a montré l'universalité des questions aujourd'hui posées, ainsi que la diversité des réponses apportées, tant par les entreprises et les institutions locales, dans leurs pratiques quotidiennes comme dans leurs stratégies de long terme, sachant que les innovations peuvent être concurrentes entre elles ou non cohérentes (*Connaissance ou finance ?*).

Tout ceci constitue des appels à plus de recherches, à des recherches menées, sans doute, de façon plus coopérative avec les acteurs de terrain.

Le prochain forum, en 2008, pourra dresser l'état des progrès réalisés... et les nouvelles questions apparues d'ici là.